

ANNEXES AUX REGLEMENTS GENERAUX

ANNEXE 1 (Avril 2024)

CATÉGORIES ET CHAMPIONNATS MASCULINS ET FEMININS pour la saison 2024-2025

2024/2025				
ANNEE DE NAISSANCE	AGES	CATEGORIES	APPELLATIONS DES CHAMPIONNATS (avec les championnats U18M & U21M)	APPELLATIONS DES CHAMPIONNATS (sans les championnats U18M & U21M)
2003 et avant	21 ans et plus	SENIORS	SENIORS	SENIORS
2004	20 ans	U21	U21M / SENIORS F	SENIORS
2005	19 ans	U20	U21M / U20F	U20
2006	18 ans	U19		U20M / U18F
2007	17 ans	U18	U18*	U17M / U18F
2008	16 ans	U17		U15
2009	15 ans	U16		U13
2010	14 ans	U15	U11	U11
2011	13 ans	U14		U9
2012	12 ans	U13	U7	U7
2013	11 ans	U12		U9
2014	10 ans	U11	U7	U7
2015	9 ans	U10		U7
2016	8 ans	U9	U7	U7
2017	7 ans	U8		U7
2018	6 ans	U7	U7	U7

ATTENTION

***En Masculins, seuls le Championnat de France Nationale Masculine U18 Elite, la Coupe de France U18M et les compétitions organisées par les Liges Régionales et leurs Comités Départementaux/Territoriaux ayant décidé de passer la catégorie de pratique U17M à U18M sont sur 3 années.**

Les licenciés des catégories d'âge U19, U20 **et U21** peuvent participer aux compétitions seniors.

ANNEXE 2

CATÉGORIES D'AGE COMMUNES AUX LICENCIÉS MASCULINS ET FEMININS

Les âges s'apprécient au 1er janvier de la saison en cours C'est-à-dire au 1^{er} janvier 2025

CATÉGORIE	AGE	ANNÉE DE NAISSANCE
SENIOR	21 ans	2003 et avant
U21	20 ans	2004
U20	19 ans	2005
U19	18 ans	2006
U18	17 ans	2007
U17	16 ans	2008
U16	15 ans	2009
U15	14 ans	2010
U14	13 ans	2011
U13	12 ans	2012
U12	11 ans	2013
U11	10 ans	2014
U10	9 ans	2015
U9	8 ans	2016
U8	7 ans	2017
U7	6 ans	2018
U6	5 ans	2019
U5	4 ans	2020
U4	3 ans	2021
U3	2 ans	2022
U2	1 an	2023
U1	-1 an	2024

ANNEXE 3 (Décembre 2021)

**TAILLE DES BALLONS HAUTEURS DES PANIERS
DURÉE CONSEILLÉE DES RENCONTRES**

CATÉGORIE	Taille des Ballons		Hauteur des Paniers (en mètres)	Durée conseillée des rencontres (en minutes)
	Masculins	Féminines		
U7	Tous les types de ballons sauf T6 et T7		Inférieure ou égale à 2,60 mètres	Ateliers : Jeux de Babyball et/ou rencontres de 4 à 6 min.
U9	T4 ou T 5		2,60	4x6 ou 6x4
U11	T5		2,60	4x6 ou 6x4
U13	T6		3,05	4x7 à 4x10 ou 2x16
U15	T7	T6	3,05	4x10, 2x16 ou 2x20 (1)
U20	T7	T6	3,05	4x10 ou 2x20 (2)
SENIORS	T7	T6	3,05	4x10 ou 2x20 (2)

(1) 4x10 pour les championnats de France U15 (M & F)

(2) 4x10 pour les championnats de France Séniors et Espoirs (M & F)

ANNEXE 4 (Décembre 2022)

ELEMENTS DEMANDES DE LICENCES

Toute personne physique sollicitant une licence (6) devra fournir les pièces et/ou éléments suivants :

Dans le cadre d'une demande éligible au processus dématérialisé :

	Création	Renouvellement	Mutation
Choix des fonctions et de la pratique	X	X	X
Photographie d'identité	X ⁽⁴⁾	X ⁽⁴⁾	X ⁽⁴⁾
Pièce d'identité	X ⁽⁵⁾	X ⁽⁵⁾	X ⁽⁵⁾
Certificat médical	X ⁽⁴⁾	X ⁽⁴⁾	X ⁽⁴⁾
Surclassement	X ⁽¹⁾	X ⁽¹⁾	X ⁽¹⁾
Questionnaire de santé		X	X
Charte d'engagement CF/PN	X ⁽²⁾	X ⁽²⁾	X ⁽²⁾
Justificatif de domicile			X ⁽³⁾
Justificatif de la mutation			X ⁽³⁾
Assurances et consentement	X	X	X

(1) pour les licenciés assujettis

(2) pour les joueurs évoluant en championnat de France ou Pré-nationale ;

(3) pour les mutations à caractère exceptionnel.

(4) Facultative pour les dirigeants et les adhérents n'exerçant pas de fonctions, renouvelant leur licence.

La photographie doit :

- Être récente et ressemblante au format d'une photo d'un titre d'identité (exemple : Carte nationale d'identité, Permis de conduire)
- Être nette, sans surcharge ou altération
- Le fond ne doit pas être en surchargé, de préférence de couleur uni
- Présenter un visage dégagé, les yeux visibles et ouverts
- Présenter un visage face à l'objectif, la tête droite. Si présence de lunettes et montures, la monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.
- Format accepté : .jpg, .jpeg et .png (1Mo maximum pour le format PNG)

En cas de validation de la photographie pour le licencié identifié, il est impossible de la modifier pour la saison concernée

Certificat médical pas nécessaire pour les renouvellements, également pour une création, se référer au règlement médical. Pour les entraîneurs/coachs se référer au règlement médical.

(5) Une pièce d'identité sera exigée pour les :

- Personnes ayant 18 ans (au 1^{er} janvier) au cours de la saison pour laquelle il sollicite une licence ;
- Personne majeure demandant sa 1^{ère} licence auprès de la FFBB ;
- Personne majeure demandant une licence auprès de la FFBB qui évoluait en tant que mineur lors de sa dernière saison en France ;
- Pour les autres personnes, il appartient au président de l'association sportive concernée de s'assurer de l'identité de la personne sollicitant une licence.

(6) En cas de changement de nom (mariage, adoption, ...) le licencié n'est pas autorisé à récréer une licence sous ce nouveau nom mais devra préciser le nom sous lequel il souhaite être licencié.

Dans le cadre d'une demande non éligible au processus dématérialisé :

	Création	Renouvellement	Mutation	Extension T	ASP	AST
Formulaire de demande de licence	X	X	X	X	X	X
Formulaire de demande de mutation + Récépissé d'envoi			X			
Formulaire de demande d'extension T				X		
Formulaire de demande d'Autorisation Secondaire Performance (ASP)					X	
Formulaire de demande d'Autorisation Secondaire Territoire (AST)						X
Formulaire demande de licence joueur précédemment licencié à l'étranger	X ⁽²⁾					
Certificat médical	X	X	X	✗		
Signature du questionnaire de santé		X ⁽⁶⁾	X ⁽⁶⁾			
Photographie d'identité	X	X	X			
Pièce d'identité	X	X	X			
Titre de séjour	X ⁽³⁾	X ⁽³⁾	X ⁽³⁾			
Lettre de sortie Fédération quittée	X ⁽²⁾					
Prise en charge scolaire ou universitaire du club recevant			X ⁽⁴⁾			
Prise en charge voyage retour dans sa famille du club recevant			X ⁽⁴⁾			
Avis favorable de l'association sportive d'origine			X ⁽⁴⁾			
Avis favorable Ligue Régionale quittée			X ⁽⁴⁾			
Licence de la saison en cours			X ⁽⁵⁾			
Convention de formation (LNB/LFB) ou convention d'entraînement (LF2) avec club					X	
Convention de coopération liant le Club Principal, le Club d'accueil et le joueur					X	
Projet sportif du joueur				✗	X	
Avis Favorable de la Direction Technique Nationale					X	
Droits financiers complémentaires	X ⁽¹⁾	X ⁽¹⁾	X ⁽¹⁾	X ⁽¹⁾	X ⁽¹⁾	X ⁽¹⁾

- (1) pour les catégories y étant assujetties (voir dispositions financières).
- (2) pour les joueurs ayant obtenu leur dernière licence à l'étranger.
- (3) pour les personnes majeures non ressortissantes des pays de l'EEE.
- (4) pour les joueurs mineurs allant d'un club des DOM TOM vers un club de métropole
- (5) pour les mutations à caractère exceptionnel lorsqu'il existe déjà une licence pour la saison en cours
- (6) pour les licenciés y étant assujettis

ANNEXE 5

LISTE DES FEDERATIONS NATIONALES (50) AFFILIEES A LA FIBA EUROPE

Membres FIBA Europe			Membres FIBA Europe		
	EEE	Hors EEE		EEE	Hors EEE
Albanie		X	Kosovo		X
Allemagne	X		Lettonie	X	
Andorre	X		Lituanie	X	
Arménie		X	Luxembourg	X	
Autriche	X		Macédoine du Nord		X
Azerbaïdjan		X	Malte	X	
Biélorussie		X	Moldavie		X
Belgique	X		Principauté de Monaco		X
Bosnie-Herzégovine		X	Monténégro		X
Bulgarie	X		Norvège	X	
Chypre	X		Pays-Bas	X	
Croatie	X		Pologne	X	
Danemark	X		Portugal	X	
Espagne	X		République Tchèque	X	
Estonie	X		Roumanie	X	
Finlande	X		Russie		X
France	X		San Marin		X
Géorgie		X	Serbie		X
Gibraltar		X	Slovaquie	X	
Grande-Bretagne		X	Slovénie	X	
Grèce	X		Suède	X	
Hongrie	X		Suisse	X	
Irlande	X		Turquie		X
Islande	X		Ukraine		X
Israël		X			
Italie	X				

ANNEXE 6

LISTE DES PAYS AYANT UN ACCORD PARTICULIER AVEC L'UNION EUROPEENNE

Liste des Pays signataires des Accords Cotonou (80)		
Afrique du Sud	Iles Marshall	Sénégal
Angola	Ile Maurice	Seychelles
Antigua et Barbuda	Iles Cook	Sierra Leone
Bahamas	Jamaïque	Somalie
Barbade	Kenya	Soudan
Belize	Kiribati	Soudan du Sud
Benin	Lesotho	Suriname
Botswana	Liberia	Swaziland
Burkina Faso	Madagascar	Tanzanie
Burundi	Malawi	Tchad
Cameroun	Mali	Timor-Oriental
Cap Vert	Mauritanie	Togo
Centrafrique	Mozambique	Tonga
Comores	Namibie	Trinité et Tobago
Côte d'Ivoire	Nauru	Tuvalu
Cuba	Niger	Vanuatu
Djibouti	Nigeria	Zambie
Dominique	Niue	Zimbabwe
Etats fédérés de Micronésie	Ouganda	
Erythrée	Palau	
Ethiopie	Papouasie- Nouvelle Guinée	
Fidji	République Démocratique du Congo	
Gabon	République du Congo	
Gambie	République Dominicaine	
Ghana	Rwanda	
Grenade	Saint Christophe et Nevis	
Guinée	Saint Vincent et les Grenadines	
Guinée Bissau	Sainte Lucie	
Guinée Equatoriale	Iles Salomon	
Guyana	Samoa	
Haïti	Sao Tome et Principe	
Liste complémentaire des états ayant signé des accords d'association ou de coopération avec l'Union Européenne (7)		
Algérie	Maroc	Tunisie
Kazakhstan	Kirghizstan	Ouzbékistan
Liechtenstein		